

# MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, salle du Conseil Municipal

**MARDI 23 SEPTEMBRE 2025 à 18 heures 30**

Publié le 16 septembre 2025

Le Maire,



## ORDRE DU JOUR

### Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance  
Rapport du Maire (art. L 2122-23 du CGCT)  
Approbation du PV de la séance du 8 juillet 2025

### **FINANCES**

- 1 – Emprunt
- 2 - Décision Modificative n°3 - BUDGET COMMUNAL
- 3 - Frais de mission – Elus à définir – 107ème édition Congrès des Maires de France
- 4 - NOALIS - Garantie d'emprunt CDC pour la construction de 12 logements individuels situés rue Pablo Picasso au PALAIS SUR VIENNE

### **RESSOURCES HUMAINES**

- 5 – Modification du tableau des emplois

### **COMMANDE PUBLIQUE / SUBVENTION**

- 6 - Convention relative au versement d'un fonds de concours Projet Alimentaire Territorial de Limoges Métropole

### **ENFANCE**

- 7 – Convention territoriale globale de Limoges Métropole – reconduction pour la période 2026-2030

### **AMENAGEMENT**

- 8 - Dénomination de la résidence de l'ODHAC située rue Dupuytren
- 9 - Avis sur le Projet ASTER
- 10 - Avis sur la Modification Simplifiée n°8 du PLU

### **ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE**

- 11 - Convention de partenariat de gestion de parcelles communales situées dans la vallée de la Vienne en vue de leur pâturage

**INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

*12 - Création d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)*

*13 – Règlement intérieur du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)*